

Séance d'information

Six projets pour améliorer la gestion des eaux dans le quartier de Sienne

Le 11 mars 2025 – Une cinquantaine de citoyennes et citoyens ont participé à une séance d'information tenue pour mettre en lumière les actions prévues pour améliorer la gestion des eaux pluviales dans le quartier de Sienne. À cette occasion, la Ville a réitéré son engagement à résoudre les problèmes de débordements et de refoulements d'eau, lesquels sont plus fréquents en raison des pluies abondantes liées aux changements climatiques.

Rappelons qu'en décembre 2023, le conseil municipal a adopté une résolution pour placer cet enjeu parmi ses priorités. Depuis, un Règlement de contrôle intérimaire (RCI) pour empêcher l'ajout de nouveaux volumes d'eau dans le réseau pluvial a été voté. Aussi, des investissements de 40 millions de dollars ont été inscrits au Plan triennal d'immobilisations, soit 8 millions de dollars par an pendant 5 ans.

Plan d'intervention et projets

La Ville a présenté un plan pour améliorer le débit et la rétention des rivières Milette, Bettez et Lacerte. Ce plan, adapté aux spécificités du secteur et aux conditions climatiques actuelles, comprend six projets. Les trois premiers pourraient être réalisés d'ici la fin de 2025.

1. La création d'un modèle représentant le comportement des trois rivières dans le secteur CATRO (105 000 \$);
2. Le remplacement du ponceau de la rivière Milette (450 000 \$);
3. L'aménagement d'un fossé de déviation, anciennement appelé projet de 4^e rivière (3,5 M\$);
4. La reconstruction du barrage et le réaménagement du bassin de l'UQTR (8 M\$);
5. Le réaménagement des trois cours d'eau (estimé à venir);
6. L'ajout de bassins de rétention (estimé à venir).

En parallèle, la Ville envisage aussi la possibilité d'inspecter le réseau d'égouts pour détecter les raccordements inversés ou incorrects qui pourraient causer des débordements.

Mesures en cas de pluies abondantes

En attendant la réalisation du plan d'intervention, le risque de débordements reste élevé. Dans ce contexte, la Ville met en place des mesures pour limiter les effets des fortes pluies, telles que l'entretien régulier des cours d'eau et des ponceaux pour assurer un écoulement optimal. La collaboration du public est demandée pour signaler tout embâcle au 311.

Durant la rencontre citoyenne, la Ville a également présenté son plan d'urgence. Dès qu'il y a risque de pluies abondantes, des équipes sont déployées pour éliminer les débris, préparer les pompes et installer la signalisation. Dès qu'un débordement survient, l'Organisation municipale de sécurité civile (OMSC) est mobilisée pour protéger la population et ses biens.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation publique